

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 décembre 2021

Délibération CA_20211217_003

Débat d'orientations budgétaires 2022.

VOTE : adopté à l'unanimité

2 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction M61 relative à la comptabilité des SDIS ;

DECIDE :

Article unique. Il est pris acte de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires 2022.

FLEURET Marc